

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

? Mais la Sécurité sociale m'assure déjà ?

➤ Oui, en cas de décès vos proches bénéficient d'une indemnisation par la Sécurité sociale. Cependant, les montants versés ne permettent pas toujours de faire face aux dépenses habituelles. C'est pourquoi il est important de prévoir un capital supplémentaire, pour que vos proches puissent faire face.

? Faut-il passer un examen médical ?

➤ Pour souscrire Capital Décès MMA, il n'y a aucun examen médical à passer : il suffit d'une simple déclaration de bonne santé. Et c'est tout !

? Puis-je encore souscrire à 60 ans ? A partir de quand serai-je couvert ?

➤ Oui, vous pouvez souscrire jusqu'à 64 ans inclus. Vous n'avez aucun délai d'attente, vous êtes couvert dès la signature du contrat⁽¹⁾.

? Quelle sera la fiscalité en vigueur pour les bénéficiaires de mon contrat ?

➤ Le moment venu, le capital garanti par Capital Décès MMA est versé aux bénéficiaires que vous avez désignés. Il est dans la plupart des cas exonéré d'impôt et de droit de succession⁽²⁾.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

(2) Seul le montant annuel de la dernière prime versée entre dans le plafond d'exonération de 152 500 € par bénéficiaire.



Le bonheur et la tranquillité, c'est tout simple avec MMA

MMA, ce sont aussi les assurances :

AUTO

Des forfaits ajustables qui vous assurent comme vous roulez.

HABITATION

Du minimum indispensable au maximum des garanties et services.

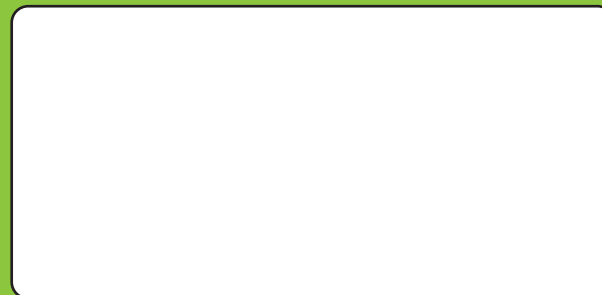
SANTÉ

Un large choix de solutions pour compléter vos remboursements de la Sécurité sociale.

ÉPARGNE, PLACEMENTS ET RETRAITE

Découvrez les solutions adaptées à vos projets qui bénéficient de la fiscalité avantageuse de l'assurance vie.

Pour faciliter la lecture de ce document, la présentation des différentes solutions est volontairement simplifiée. Pour plus d'informations, contactez votre Agent Général MMA ou rendez-vous sur www.mma.fr



Le détail des garanties et services des solutions présentées dans cette brochure (conditions, limites, exclusions) est précisé dans les conditions générales, ainsi que dans le document appelé conditions particulières, qui vous seront remis en cas d'adhésion.



MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126 - MMA IARD, société anonyme au capital de 390 203 152 euros, RCS Le Mans 440 048 882 - MMA Vie Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 118 - MMA Vie, société anonyme au capital de 141 912 800 euros, RCS Le Mans 440 042 174.
Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances.

A S S U R A N C E

Capital décès



Un coup dur ?
Un capital
pour faire face



C'EST LE BONHEUR ASSURÉ !

ÉDITION JANVIER 2011

